



Association « Les ateliers du plateau »
19, rue du Jura – ST LUPICIN
39170 COTEAUX DU LIZON

Les ateliers du plateau

Assemblée Générale

AG du 3 février 2024 à 11h30 à la salle du tram, Saint-Lupicin
Ordre du jour

Table des matières

Intro.....	1
Rapport d'activité.....	1
Bilan moral.....	1
Bilan financier 2023.....	2
Fixation de la cotisation 2024.....	2
Renouvellement du bureau.....	2
Déménagement siège social.....	3

1) Intro

Colin Rieutord ouvre la séance en présence de 16 adhérents à 11h40. Pour voter, il faut être adhérent ! Tour de table de présentation.

Excusés : Catherine Laperrière, Gérard Auger

2) Rapport d'activité

Activité

L'ouverture a été régulière, tous les lundis, de 17h à 19h, et tous les premiers samedis du mois, de 9h à 12h. L'ouverture a été régulière, fiable. Les Ateliers ont été fermés pour 3 semaines en août ainsi que pour les vacances de Noël.

Locaux

L'atelier bois a été déménagé en janvier 2023 pour laisser la place au futur musée. En avril, son volume a été réduit à nouveau à la demande de la mairie pour permettre à ATC de s'installer.

Depuis cet été, chaque pluie voit l'inondation de l'atelier vélo par le toit de la terrasse au-dessus.

Afin de lancer l'atelier bois, du matériel électrique et du câble ont été achetés pour installer une armoire de chantier, toujours en cours.

La commande des affiches et panneaux de signalisation pour signaler la présence de l'atelier est en retard.

De grands meubles-tiroirs récupérés dans l'ancienne pharmacie ont été récupérés et installés dans l'atelier général et dans l'atelier bois.



Réparations

Il y a toujours une bonne fréquentation des ateliers généraux, vélos et bois. Il a été décidé de fermer l'atelier vélo en hiver et de ne pas renouveler l'opération « un vélo pour Noël » face au peu de fréquentation et au manque de bénévoles de l'édition en novembre 2023.

Le cumul de poids des objets réparés ou vendus se monte à : 157 kg réparés, 1 236 kg objets vendus.

Adhérents

L'association compte 64 adhérents en 2023. A noter qu'à partir de septembre une demi-cotisation est demandée, plutôt que le tarif plein de 15€.

Outillage

En 2023 ont été acquis des outils pour l'atelier bois, des pièces de rechange neuves pour vélo (achats importants de dérailleurs et pièces de remplacement), et des jeux de clés mécaniques.

Pour l'atelier bois, des machines ont été achetées : petit combiné avec aspirateur, petite dégauchisseuse. Ces machines se rajoutent à la scie à ruban, à la toupie-scie. Il manque de l'outillage électroportatif et de l'outillage à main : rabot, scie, ciseau..., ainsi que de quoi réaliser l'affûtage des outils. Olivier a racheté du matériel d'occasion et le proposera peut-être à l'association. Il reste des travaux d'électricité pour que l'atelier soit vraiment opérationnel. Il y a la possibilité de récupération en déchetterie, mais le stockage pose problème, d'où l'intérêt de fabriquer des râteliers de rangement.

Partenariats

Khorine, pour l'association Perlin pain grain indique qu'ils ont besoin de faire un plan de travail et souhaitent utiliser l'atelier bois, mais cela pose un problème de sécurité. Thierry posera la question à la MAIF pour savoir comment on peut être assuré dans ce cas, adhérent ou non. On se rapprochera également d'un atelier similaire pour connaître leur façon de faire. Les machines doivent être mises en sécurité. Alain pense qu'il faut une formation complète avant d'utiliser une machine à bois. Une commission bois, chargée d'établir un planning de formation pour les personnes souhaitant utiliser l'atelier bois est constitué de : Julien, Gilles, Alain, Léo, Olivier, Thierry.

Échec de la tentative de fabrication de caisses à savon amenée par Christine Raffourt : pour le moment les gens attendent encore que nous fassions nous-mêmes les projets, et il n'y a pas encore l'aisance du public pour s'approprier facilement l'outil. Ce sera un vrai défi pour devenir un véritable atelier partagé.

La demande de Lauconne en Scène peut vraiment démarrer cette coopération, avec la fabrication des décors du Son et Lumière.

3) Bilan moral

L'association se maintient bien encore cette année, avec de nombreux adhérents, et une base de bénévoles actifs stable. La fréquentation est bien stable, constante et fait plaisir à voir. Il y a des jours avec très peu de monde, mais les réparations sont nombreuses et variées. On note une lassitude de certains bénévoles réguliers, mais l'ambiance reste bonne et de nouvelles têtes pointent leur nez.



Certains objectifs initiaux, telle la formation, les permanences en déchetterie, sont un peu laissés de côté et attendent des forces vives. L'atelier bois pourrait être une belle source de nouveau public.

Nous devons communiquer davantage : articles de presse, affiches, flyers, facebook, panneau pocket... Jeannie propose de poser des affiches sur tout le secteur. Mylène veut bien concevoir des affiches attractives et publier sur instagram.

La vétusté du local vélo est inquiétante, malgré les nombreux signalement à la mairie auprès de l'adjoint en charge des bâtiments, rien n'est fait et le bâtiment se détériore de manière dramatique (toute la partie terrasse est concernée). En 2024 s'impose l'objectif de remettre bien à plat la convention d'occupation des locaux et de toujours rappeler que nous sommes une association vivante, active, enrichissant le territoire, vecteur d'échange social et parfois d'assistance sociale.

VOTE d'approbation du bilan moral : contre : 0 abstention : 1

4) Bilan financier 2023

Bilan 2023 Les Ateliers du Plateau

		Données	
compte	catégorie	Somme de dé	Somme de créd
60		€ 2 628,68	
	603 Outillage	€ 249,71	
	6032 Outillage velo	€ 463,40	
	603 Outillage bois	€ 1 788,07	
	602 Reception	€ 31,16	
	601 Fournitures	€ 74,34	
	6233 emplacement marché	€ 22,00	
61		€ 441,28	
	616 prime assurance	€ 441,28	
62		€ 24,00	
	626 frais communication	€ 24,00	
66		€ 18,40	
	661 charges d'intérêts	€ 16,40	
	668 frais bancaires	€ 2,00	
70			€ 3 350,30
	7022 ventes de vélo		€ 1 725,00
	702 ventes d'objets		€ 1 542,30
	703 réparation	€ 83,00	
74			€ 670,00
	745 mécénat	€ 70,00	
	741 subvention	€ 600,00	
75			€ 896,00
	756 adhésions	€ 896,00	
76			€ 0,61
	761 produits financiers	€ 0,61	
Total Résultat		€ 3 112,36	€ 4 916,91
		1 804,55 €	

L'association affiche 3112,36€ de dépenses, 4916€ de recettes, soit un solde positif de 1 804,55€. L'association a reçu 600€ seulement de subvention, la vente de vélo apporte 1725€ et celle d'objets 1542€. 46 vélos et 24 ordinateurs ont été vendus. Le solde en banque au 31 décembre est de 9418,87€. La santé financière est bonne mais l'ouverture de l'atelier bois va demander des investissements très lourds en 2024.



Léo demande s'il ne serait pas intéressant de placer une partie du solde bancaire sur un livret.

VOTE d'approbation du bilan financier : contre : 0 abstention : 0

3112,36€ de dépenses, 4916€ de recettes. Dont 600€ seulement de subvention. Ventes vélo de 1725€ et objets 1542€. 46 vélos et 24 ordinateurs. Léo demande s'il ne serait pas intéressant de placer une partie du solde bancaire ?

5) Fixation de la cotisation 2024

Pour 2024, le CA propose le maintien de la cotisation à 15€. Pour l'atelier bois, la commission décidera s'il faut une adhésion à part ou une participation aux formations.

VOTE OK à l'unanimité.

6) Renouvellement du bureau

Nous rappelons que le bureau est assez ouvert. Toute personne désirant s'impliquer peut y participer et participe librement et entièrement aux débats.

1. Membres actuels :

- Colin (co-président)
- Thierry
- Olivier (co-président)
- Khorine (trésorière)
- Jean-Luc (vice trésorier),
- Monique (secrétaire),
- Alain, démissionnaire
- Martin,
- Abdes,
- Guy Caron, démissionnaire
- Yves,
- Léo,
- Membres invités : Jérôme, Gilles.

1. Membres démissionnaires : Guy Carron, Alain Candiago

- ### 2. Renouvellement cyclique : ceux qui ne sont pas sortis lors du dernier CA, à savoir Thierry, Khorine, Monique, Alain, Yves. Les membres sortants se re-présentent à l'exception d'Alain : Alain. Personne d'autre ne souhaite se re-présenter. Alain souhaite rester membre invité.

VOTE OK à l'unanimité.

7) Déménagement siège social

La mairie de Lavans ne faisant plus suivre l'info du courrier arrivé, nous proposons de déménager le siège social pour faciliter la gestion administrative. Est proposée l'adresse de Colin, située 8 rue du Bief d'Etraz 39170 Coteaux-du-Lizon

